

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 21 juillet 2010

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-et-unième jour de juillet deux mille dix (2010) à 20h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	absent
André Guay #5	absent
Carol Jean #6	présent

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 20h00, la mairesse, madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

2010-07-250.2 Demande Première Nation Malécite de Viger

Attendu qu'une correspondance a été reçue de madame Francine Gingras, coordonnatrice des activités culturelles de la Première Nation Malécite de Viger;

Attendu qu'une deuxième édition du « Rassemblement de la route des Sauvages » se tiendra les 14 et 15 août prochain au 217 de la Grève à Cacouna;

Attendu qu'on demande la collaboration de la municipalité pour la promotion et la diffusion de cet événement;

Attendu qu'une discussion a eu lieu avec madame Gingras pour d'autres services;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte :

- de prêter à la Première nation Malécite de Viger une douzaine de tables pliantes;
- de fournir l'électricité par le Parc Fontaine Claire pour la durée de l'événement;
- de fournir les installations sanitaires conditionnellement à la remise en bon état des lieux et de la fourniture du matériel par la Première Nation Malécite de Viger;
- de photocopier et distribuer le dépliant promotionnel de l'événement.

2010-07-251.3 Mandat Parent & Ouellet, arpenteur-géomètre

Attendu que des plans doivent être dessinés pour la servitude no 3 ainsi que la servitude de drainage dans le secteur des Capucins concernant les travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue du Patrimoine;

Attendu qu'il faut avoir en main un plan d'implantation des lieux à acquérir ainsi qu'une description technique;

Attendu que le Ministère des Transports doit recevoir ces informations pour finaliser les servitudes par acte notarié;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de Parent & Ouellet, arpenteur géomètre pour la confection des plans de la servitude no 3 ainsi que la servitude de drainage dans le secteur des Capucins concernant les travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue du Patrimoine Ouest ainsi que la description technique des lieux;

Que le conseil accepte l'estimé des coûts de 1600\$ par servitude pour ces travaux;

Que lesdits rapports soient transmis au plus tard le 12 août 2010.

2010-07-252.4 Mandat Consortium Cima+/Roche

Attendu que les plans et devis des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue du Patrimoine Ouest sont en préparation;

Attendu qu'il est primordial de préparer également les plans et devis du lot no 3 concernant les bassins aérés;

Attendu que ces plans et devis doivent être fournis à la Municipalité dans les meilleurs délais;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate le consortium Cima+/Roche pour la préparation des plans et devis du lot no 3 (bassins aérés) afin de nous permettre de demander des soumissions dans les meilleurs délais pour l'exécution des travaux des lots 1 et 3.

2010-07-253.5 Demande de certificat d'autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs

Attendu que la Municipalité de Cacouna est en préparation de ses plans et devis pour la construction d'un prolongement des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue du Patrimoine Ouest;

Attendu que la Municipalité de Cacouna doit présenter une demande de certificat d'autorisation pour la construction des bassins aérés dans le cadre des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur la rue du Patrimoine;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate le consortium Cima+/Roche pour présenter la demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs.

2010-07-254.6 Lampes avenue du Port-Réparation

Attendu qu'une lampe de rue sur l'avenue du Port a été endommagée lors d'un accident;

Attendu qu'une conversation a eu lieu avec les représentants du Groupe Bellemare;

Attendu qu'ils ont demandé d'expédier la facture aussitôt les travaux terminés;

Attendu qu'une soumission a été présentée par la firme Electribec;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la réparation du lampadaire de l'avenue du Port pour un montant de 5500.\$+ taxes par l'entreprise Electribec.

Que monsieur Réjean Lebel soit autorisé à demander un entrepreneur local pour effectuer les travaux d'excavation.

2010-06-255.7 Clôture de la séance

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20 h 45 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madéleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
